

Envoi par courrier et par télécopieur : 450 491-3040

Québec, le 5 avril 2006

Monsieur Yvan Patry
Préfet
Municipalité régionale
de comté Deux-Montagnes
400, boulevard de Deux-Montagnes, bureau 201
Deux-Montagnes (Québec) J7R 7C2

Objet : Demande d'information

Monsieur le Préfet,

Le 9 février dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka*.

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 27 et 28 mars dernier à Hudson, la commission du BAPE chargée de l'examen du projet précité désire obtenir l'information suivante :

- Quels avantages ou désavantages, le cas échéant, sont associés à l'exploitation de la traverse entre Oka et Hudson pour la MRC de Deux-Montagnes ?

La commission souhaite grandement recevoir les réponses le plus tôt possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de madame Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au numéro de téléphone 1 800 463-4732, poste 421.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Qussaï Samak
Président de la commission